

Pointe-à-Pitre, le jeudi 25 Mars 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Conseil Départemental a tenu sa 2<sup>ème</sup> Commission Permanente de l'année

La Commission Permanente de l'Assemblée Départementale s'est réunie le jeudi 25 Mars 2021 sous la présidence de Mme Josette BOREL-LINCERTIN, Président du Département. Les élus se sont prononcés sur les dossiers ayant notamment trait aux compétences départementales suivantes :

#### ACTION SOCIALE

- Contribution au **fonctionnement des équipes de médiation sociale de rue** en attribuant aux associations suivantes une subvention annuelle :

EQUIPE DE RUE	ASSOCIATION GESTIONNAIRE	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MONTANT SUBVENTION	FONCTIONNEMENT MONTANT SUBVENTION
Gosier	<b>FLE A MANGO</b>	<b>31 250 €</b>	<b>190 000 €</b>
Pointe-à-Pitre/Abymes	Association d'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence (A.A.E.A/SEPSI)	<b>31 250 €</b>	<b>249 000 €</b>
Deshaiies /Sainte-Rose	<b>ANIMOBILE DU NORD</b>	<b>31 250 €</b>	<b>181 000 €</b>
Vieux-Habitants/Sud Basse-Terre	<b>ASSIVAMOND</b>	<b>31 250 €</b>	<b>180 000 €</b>

- Attribution de subventions à titre de **soutien au fonctionnement** à chacune des associations suivantes, dans le cadre de l'**Aide Alimentaire** :

ASSOCIATION	SUBVENTION ALLOUEE
BANQUE ALIMENTAIRE GUADELOUPE	55 000 euros
ON PAL POU VANSE	12 000 euros
BETHEL	12 000 euros
ALTERNATIVES 119	12 000 euros
AAEA/CISMAG	12 000 euros
CROIX-ROUGE FRANCAISE	12 000 euros
SHEKINA II	12 000 euros

- **Redéploiement des crédits** initialement prévus (**350 000€**) pour le financement des SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés) **sur les Equipe de rue (175 000 €)** et **sur le centre social « LAPWENT » (175 000€)**, et signature avec l'Etat, de l'avenant 2020-2 à la convention « d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (2019-2021) », relatif au soutien financier de l'Etat pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la pauvreté au titre de l'année 2020.
- Attribution d'une subvention de **25 000 €** à la **CROIX ROUGE Française** en soutien au **fonctionnement de son équipe mobile d'intervention sociale** Sud Basse-Terre au titre de l'exercice 2021.
- Attribution d'une subvention de **12 000€** à titre de contribution à l'association « **Case Sociale des Outre-Mer** » pour la **réalisation d'actions d'accompagnement social au titre de l'exercice 2021.**
- Attribution d'une subvention de **3 000 €** à l'opérateur **Mouvement des Associations De Lauricisque (MADL')** pour la **mise en œuvre de l'action NWEL MADL'**. L'objectif de cette opération a été de créer du lien entre les habitants, de favoriser le mieux vivre ensemble, de promouvoir l'entraide et la solidarité au sein des résidences.
- Dans le cadre du dispositif « **Paniers pays** », attribution d'une subvention à :
  - l'association Verte Vallée (**10 000 €**)
  - l'entreprise Yannick LUCOL (**10 000 €**)
 Ce dispositif représente une aide au profit des bénéficiaires du RSA en leur permettant à travers la délivrance de bons d'achat d'une valeur minimale de 10 € d'acheter des fruits et légumes locaux.
- **Renouvellement de l'autorisation et de la convention portant habilitation à l'aide sociale** auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile « **Accueil la Providence** ».
- Attribution d'une subvention de **4 000€** à l'association « **BAY CHANS LA** » afin de lui permettre de financer les charges liées à la mise en œuvre de la première phase du **projet d'accompagnement pédagogique en faveur de 5 enfants d'écoles maternelles de Basse-Terre.**
- Signature d'une **convention avec la Caisse d'Assurance Maladie** pour assurer la **prise en charge financière des prestations** réalisées par les services départementaux de Protection Maternelle et Infantile.

## INSERTION

- **Signature de la convention annuelle d'objectif et de moyens (CAOM)** relative aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle 2021. La convention fixe les

effectifs de bénéficiaires du RSA concernés par la programmation ainsi que les paramètres d'action du financement forfaitaire de ces contrats (contrat unique d'insertion – contrat d'accès à l'emploi et contrats unique d'insertion – contrat initiative emploi) à la charge du Département et les délégations de prescription de ces conventions.

- **Approbation des plans de financement** des marchés relatifs à l'appui social individualisé (ASI) des bénéficiaires du RSA présentant des difficultés psychosociales cofinancés par le FSE tel que suit :

<b>MAPA n°</b>	<b>Coût total</b>	<b>Concours financier FSE</b>	<b>Participation Département</b>
N°2019A36N093	94 358,74€	75 287,00€	19 071,74€
N°2020A014N052	75 950,00€	60 760,00€	15 190,00€
<b>TOTAL</b>	<b>170 308,74 €</b>	<b>136 047,00 €</b>	<b>34 261,00€</b>

- **Approbation du nouveau barème de prise en charge individuelle du dispositif d'aide à l'enseignement artistique et sportif** en faveur des bénéficiaires du RSA et de leurs ayants droit et versement de **subventions** d'un montant total de **36 976,30 €** aux **organismes publics, associations et clubs** sollicitant la prise en charge des frais de pratique artistique et sportive de leurs adhérents issus de foyers bénéficiaires du RSA. 120 enfants sont pris en charge.
- **Signature de l'accord-cadre** avec l'opérateur de compétences « UNIFORMATION » pour le **développement de la formation et le financement de permanents des structures de l'IAE afin d'accroître** les compétences des entreprises de la cohésion sociale en Guadeloupe. Une **subvention d'un montant de 33 000€** a été attribuée à « l'OPCO Cohésion Sociale-Uniformation » pour la prise en charge des frais de formation.
- Participation à la mise en œuvre **d'un Atelier Chantier d'insertion (ACI) « Agricole»** de l'association VERTE VALLEE à hauteur de **104 000 €**.
- **Financement de l'action « Estime de soi », à hauteur de 92 544€, menée au profit des bénéficiaires du RSA par l'association Mains d'or** dont :
  - 80 000€ au titre de l'aide à l'encadrement et du développement de l'emploi en faveur des BRSA,
  - 12 544 € au titre de l'aide à l'investissement
- **Prorogation de la durée de la convention** signée avec l'Association BIRMINGH'ART, pour la **mise en œuvre de l'ACI « LA FABRIQUE à Michel Morin »**, jusqu'au 31 décembre 2021. Cette ACI a pour double objectif l'insertion sociale et professionnelle de 6 personnes éloignées de l'emploi dont 3 BRSA.
- **Signature d'une convention** avec l'association SOLidaritieS pour la mise en œuvre de **l'auto-école Sociale et solidaire « itinéraire bis »**, conformément à la fiche 2.2.4 du PDI.

Une **subvention** d'un montant de **24 000 €** est attribuée pour faciliter la prise en charge de 3 postes d'encadrant et une **aide à l'investissement de 40 000 €** pour l'accompagnement de 40 BRSA sur une durée de 12 mois.

- **Financement des actions menées**, au profit des bénéficiaires du RSA, par **l'association Salon de Coiffure Solidaire « Mains de Fées »** conformément à la fiche 2.2.4 du PDI 2019-2021, pour un montant de **152 000 €** au titre de l'aide à l'encadrement.
- Versement d'une aide financière de **12 000 €** à la société « C'LOGIC » pour le **recrutement d'un (e) bénéficiaire du Revenu de solidarité Active, sur un poste de chauffeur -livreur**, dans le cadre de la mise en œuvre de la « Charte de Solidarité pour l'accès à l'emploi durable des bénéficiaires du RSA au sein des entreprises guadeloupéennes conformément à la fiche 2.1.3 du PDI 2019-2021.
- **Modification de la délibération relative au versement d'une contribution financière à des porteurs de projets** suite à l'appel à projets « Création de tiers-lieux en Guadeloupe ».  
Pour rappel, les tiers-lieux, accessibles aux bénéficiaires du RSA, désignent des lieux de travail partagés et collaboratifs où la créativité peut naître entre différents acteurs. Le montant de la **subvention** qui sera attribuée aux porteurs de projet retenus s'élève à **325 000€**.

## SANTE

- Attribution d'une subvention de **80 000€** au **CIMGUA** afin de lui permettre de financer les dépenses liées à la mise en œuvre du **programme de maintenance et d'entretien des équipements de radiopharmacie, d'imagerie moléculaire et du cyclotron**.
- **Mise à disposition d'un local** du Jardin Botanique à l'association AGOSSE et ses partenaires pour la **mise en place d'un centre Obésanté**. Cette structure accueillera aussi bien des adultes que des enfants. Il s'agira de leur proposer un dépistage précoce, un diagnostic ciblé, des séances d'éducation thérapeutique, un suivi personnalisé et un accompagnement social.

## EDUCATION

- Attribution de **subventions à six collèges dans le cadre de l'organisation des classes de mer à Terre-de-Bas pour un montant total de 27 350€** :
  - 5 000 € au collège Aurélie Lambourde des Abymes,
  - 4 150 € au collège Nestor de Kermadec de Pointe-à-Pitre,
  - 5 000 € au collège Maryse Condé Désirade,
  - 5 000 € au Collège Germain Saint-Ruf de Capesterre Belle-Eau,
  - 4 000 € au Collège Général de Gaulle du Moule,
  - 4 200 € au Collège Alexandre Isaac des Abymes.

- Attribution de subventions aux **établissements scolaires et associations** pour le développement des **activités socio-éducatives** pour un montant total de **11 492 €**.
- Attribution d'une subvention d'équipement pour un montant de **10 000 €** au **collège Les Roches Gravées de Trois-Rivières** pour la **pratique de l'EPS**.
- Attribution d'une **subvention d'équipement audiovisuel** allouée au titre de l'exercice 2021 aux **collèges publics** pour un montant total de **20 465 €**.
- Attribution d'une subvention de **20 000€** au **collège Florette MORAND** de Morne-à-l'eau afin de lui permettre de mettre en œuvre les **actions de repérage et d'accompagnement des enfants en situation de mal être psychologique** scolarisés dans les établissements du Nord Grande Terre.
- Signature d'accords-cadres pour la **réhabilitation de trois collèges** du département de la Guadeloupe :
  - Lot n°1 : Collège « LE RAIZET » LES ABYMES
  - Lot n°2 : Collège « JOSEPH PITAT » BASSE-TERRE
  - Lot n°3 : Collège « APPEL DU 18 JUIN » LAMENTIN
- Attribution d'un **prix spécial à Monsieur Kevin BELTOU** pour l'année universitaire 2020-2021 d'un montant de **4 000 €**. Cet étudiant au parcours remarquable qui se destine à une carrière d'enseignant - chercheur en philosophie et en sciences politiques a été distingué comme un des talents de l'Outre-mer en décembre 2019 par le CASODOM. Son projet de recherche porte sur les sociétés antillaises et leur structuration par l'esclavage et le colonialisme.

## CULTURE

- Attribution à l'**Artchipel Scène Nationale de la Guadeloupe** d'une **subvention de fonctionnement** d'un montant de **985 000€** destinée à financer le budget artistique et le fonctionnement de la structure au titre de l'exercice 2021.
- Approbation de la **programmation culturelle et artistique du Département** au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021. **Evènements à venir** :
  - 5ème édition de Partir en Livre,
  - colloque international « Local Voices » en ligne, diffusé par le **Musée Edgar Clerc**,
  - inauguration du Musée Schœlcher au mois d'avril,
  - initiation à l'art contemporain (programmation Fonds d'Art contemporain et la résidence d'artistes La Ramée),
  - Cinéma au Clair de Lune,....
- Approbation de l'**appel à projet tripartite** : Etat, Département, Région **destiné à soutenir les acteurs du carnaval**.

Le fonds de soutien exceptionnel se décline comme suit :

- Etat 100 000 €
- Conseil régional 50 000 €
- **Conseil départemental 50 000 €**

- Approbation du **nouveau Projet Scientifique et Culturel de l'écomusée de Marie-Galante**. Ce nouveau projet prend en compte les 4 sites constitutifs de l'écomusée (l'habitation Murat, l'habitation Roussel Trianon, le site de Pirogue-la Mare au Punch et l'usine Dorot) et vise à structurer et à aménager cet établissement multi-sites dans sa globalité afin de créer un parcours de visite cohérent.
- Attribution de subventions aux **associations culturelles pour la mise en œuvre de leurs projets culturels et artistiques** pour un montant global de **47 600€** détaillé comme suit :
  - subventions aux associations culturelles (22 000€)
  - promotion livre et lecture (8 400€)
  - aide à la création artistique (12 700€)
  - subvention à l'édition locale (4 500€)
- Attribution d'une subvention de **5 000 €** à la **Société d'Histoire de la Guadeloupe** pour soutenir son **programme d'activités 2021**.  
Le programme 2021 prévoit notamment la publication de deux ouvrages supplémentaires :
  - Sainte-Anne de Goyave, histoire d'une paroisse de la Guadeloupe, écrit par Daniel Marie-Sainte ;
  - Eléments pour une histoire de la photographie aux Antilles par Guy Stéhlé.
- Attribution d'une subvention de **2 000€** à l'**association des archives antillaises (CARBICA)** pour soutenir son action en faveur de la **préservation et de la valorisation des archives caribéennes**.
- Sollicitation auprès de la Direction des Affaires culturelles de la Guadeloupe d'une subvention de **15 000 €** pour la poursuite de l'**opération de conditionnement et de reconditionnement des fonds d'archives** conservés par la Direction des Archives départementales.
- Attribution d'une **subvention de fonctionnement** à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle **MACTe** d'un montant de **75 000€**.
- Attribution d'une subvention de **10 000 €** à la Société Carré-Tropical pour un **jeu de société autour des légendes créoles intitulé FON LESPRI COCO**. Il s'agit d'un **projet culturel et éducatif** qui s'appuie sur les patrimoines naturels et culturels du territoire et qui met en scène des personnages appartenant à notre imaginaire créole tels le soukounyan, le dowlis et autres personnages emblématiques.

## TOURISME

- Attribution au titre de l'exercice 2021 d'une subvention d'un montant de **680 000€** à l'**Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial/Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe** (EPIC/CTIG) et location à titre gracieux de son siège situé à Pointe-à-Pitre.

## SPORT

- Accompagnement financier du Département, à hauteur de **74 736€**, sur une durée de trois ans au titre de **l'accompagnement à la formation et à l'emploi, de 8 joueurs de football** recrutés sur le statut de joueur fédéral en partenariat avec la Ligue guadeloupéenne de football.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

- Attribution de subventions dans le cadre **de l'appel à projets Act'Alim** lancé en octobre 2020 :
  - **8 000 €** à la commune de Baie-Mahault pour la mise en œuvre d'un programme lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire,
  - **4 000 €** à l'association du Sudmanten pou dèmen pour la mise en œuvre du programme de valorisation de déchets ménagers dans le cadre d'une économie circulaire pour pérenniser les jardins familiaux en Guadeloupe,
  - **5 000€** à la commune du Moule pour la mise en œuvre du programme « Santé an nou an jaden an nou »,
  - **10 000 €** à l'association AGOSSE pour la mise en œuvre du projet « Les classes du goût Guadeloupéennes »,
  - **1 550 €** à l'association Bwa kapab pour la mise en œuvre du programme « Didiko-un petit déjeuner pour tous »,
  - **5 000€** à l'association Gwajeka pour la mise en œuvre du programme « Les jardins partagés vecteurs de cohésion sociale ludique et culturelle »,
  - **1 500 €** à l'association Zyé a mangrovla pour la mise en œuvre du programme « Madè é nou »,
  - **4 741 €** à l'association AGIPSAH pour la mise en œuvre du projet « Vers une agriculture adaptée et inclusive ».

Pour rappel **l'appel à projets Act'Alim** a pour objectif de soutenir financièrement et techniquement les projets favorisant un système alimentaire résilient et durable, pour une alimentation saine et locale.

- Attribution d'une subvention de **8 000€** à l'association K'expres pour le **projet de « Pocket park»**. Ce projet constituera un nouveau lieu d'action qui comprendra un **parcours pédagogique** axé sur le volcan de la Soufrière, la ressource en eau mais aussi la faune et la flore tropicale. De plus, on y retrouvera une réserve de plantes rares et endémiques de la Guadeloupe (plantes endémiques présentes sur le site).

- Attribution d'une subvention de **5 458€** à l'association Wi'anArt pour le **projet de «Mobilité active dans la ville de Basse-Terre et valorisation du Patrimoine »**. Ce projet consiste à concevoir un parcours pédestre reliant le centre-ville de Basse-Terre au Fort Delgrès. Ce parcours sera ponctué de 6 points d'intérêt, notamment des œuvres d'arts et des panneaux informatifs. Ce projet associe des artistes et des élèves des collèges et lycées du Sud Basse-Terre.
- Attribution d'une subvention de fonctionnement de **39 000 €** à l'Institut Physique du Globe au profit de **l'Observatoire Volcanologique de la Guadeloupe**.

## MISE A DISPOSITION DU FONCIER AGRICOLE DEPARTEMENTAL

- Attribution de Baux Ruraux :

Age	Localisation		Réf. cadastrale	Superficie	Nature du projet	Nature du contrat
	COMMUNE	LIEU-DIT				
54	SAINT-FRANCOIS	Cocoyer	BO 140 pp	1ha 00a 00ca	Canne	COPP (135,90€)
47	ANSE-BERTRAND	Campêche	AH 59 pp	2ha 00a 00ca	Canne	COPP (271,80€)
49	ANSE-BERTRAND	Bonneveine	AH 59 pp AH 105 pp AH 114 pp	4ha 92 a 00ca	Canne	Bail (660€)
44	ANSE-BERTRAND	Campêche	AH 49 pp	1ha 00a 00ca	Canne	COPP (135,90€)
33	PORT-LOUIS	Pelletan	AK 395 lot 14 et 15	1ha 18a 00ca	Canne	COPP (140,50€)
35	ANSE-BERTRAND	Bonneveine	AH 105 pp	1ha 48a 00ca	Canne Elevage	Bail (388,20€)
47	PORT-LOUIS	Beuthier	Lot 25, 26	4ha 22a 96ca	Canne	Bail (574,80€)
38	PORT-LOUIS	Pelletan	AK 204 pp et AE 38 pp lot 71 et 104	3ha 32a 38 ca	Canne	Avenant (428,10€)
56	GRAND-BOURG	Saint-Michel	AE 290	3ha 45a 00ca	Canne	Bail (468,90€)
62	SAINT-LOUIS	Saragot	AE 181 pp	2ha 05a 00ca	Canne	COPP (275,90 €)
43	GRAND-BOURG	Pichelin	AM 26 pp	1ha 70a 00ca	Elevage	COPP (212 €)



38	PETIT-CANAL		AZ 94 pp	1ha 90a 00ca	Cannes	<b>COPP (157€)</b>
57	PETIT-CANAL	Sainte-Elise	AZ 7 pp	10ha 10a 00ca	Canne	<b>Bail (1000€)</b>
55	PORT-LOUIS	Pelletan	AK 1017 pp	1ha 90a 00ca	Canne Pâturage	<b>COPP (157)</b>
37	PORT-LOUIS	Sylvain	AL 82 pp	3ha 74a 00 ca	Canne Maraichage	<b>Bail (470,50)</b>

- **Validation du bail emphytéotique** à passer avec **VALOREM Caraïbes** pour **l'implantation d'une centrale éolienne** sur la commune PORT-LOUIS. Le projet consiste à développer une ferme d'une dizaine d'éoliennes d'une puissance totale comprise entre 12 et 20 MW.
- Signature d'une **convention avec l'Association VERTE VALLEE** pour la mise à disposition d'une partie du terrain cadastré AH 142 pp d'une contenance de 2 hectares sis au lieu-dit « Le Bouchu » sur la commune des VIEUX HABITANTS, avec une redevance annuelle de **1 500€**.
- Approbation du **renouvellement de l'autorisation attribuée à Gwad'Air** pour l'utilisation d'une portion de la parcelle AK 203 sise au lieudit « Campêche » sur la commune d'ANSE-BERTRAND pour **l'exploitation d'une station de mesure de la qualité de l'air**.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Renouvellement de la convention** avec l'association "**Aéroclub Des Ailes Galantes**", pour la **mise à disposition de 2 bureaux** d'une superficie totale de 20 m<sup>2</sup> **et d'un local sanitaire**, afin de poursuivre ses activités de promotion et d'organisation de la pratique de l'aviation.
- Approbation du bilan global de l'opération création d'une **piste cyclable le long de la RD128 – Section Beauport – PORT-LOUIS** à hauteur de **1 504 906 €** ainsi que le plan de financement suivant :
  - ETAT – PLAN DE RELANCE (50%) : 752 453,00 €
  - CONSEIL DÉPARTEMENTAL (50%) : 752 453,00 €
- Approbation du bilan global de l'opération création d'une **piste cyclable le long de la RD203 – Section Bourg/Murat – GRAND-BOURG** à hauteur de **1 530 256 €** ainsi que le plan de financement suivant :
  - ETAT – PLAN DE RELANCE (50%) : 765 128,00 €
  - CONSEIL DÉPARTEMENTAL (50%) : 765 128,00 €

- Approbation du bilan global de **l'opération de réfection de la gare maritime, de l'esplanade et de l'aménagement du parking de la zone pêche du port départemental de Grand-Bourg** à hauteur de 4 862 098,50 €. La participation du Département s'élève à **2 431 049,25 €**.

## **AVIS A DONNER**

- Avis favorable au projet de décret relatif à la justification de la généralisation du tri à la source des biodéchets et aux installations de tri mécano-biologiques.
- Avis favorable au projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.
- Avis favorable au projet de décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux bénéficiaires de subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à la Réunion et à Mayotte.
- Avis favorable au projet de décret portant revalorisation du revenu de solidarité en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et des Collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.

Afin de relayer ces informations auprès du plus grand nombre de nos concitoyens, la collaboration de votre média est vivement souhaitée.

**Contact Presse** : Nathalie GUSTAVE– 0690 55 75 52